Syvalorm
SYNDICAT DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES
wwww.syvalorm.fr

L'ACTU DÉCHETS N° 9

RÉDUIRE SES BIODÉCHETS

Le SYVALORM vous accompagne !

Compostage individuel

- En tas
- Au pied des plantations
- En composteur

COMPOSTEURS en vente auprès du SYVALORM :

Rendez-vous sur notre site, onglet : « mes démarches »

DÉMARCHES

2 modèles disponibles :

Bois : 300l (72Hx70L cm) - **25 €**

Plastique recyclé : 650l (85Hx120L cm) - **30 €**

Transformer ses déchets organiques en matière fertilisante :
un geste écologique et économique

Composter permet de **réduire ses ordures ménagères de 30%**

Compostage partagé

Le SYVALORM poursuit le développement des sites de compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles...

Depuis avril 2023, 26 sites ont été installés sur l'ensemble du territoire ; ils sont désormais en cours de suivis.

Afin d'accompagner l'installation, et d'assurer un suivi des sites de compostage partagé, le SYVALORM a conclu un partenariat avec **l'association « ATHENA »** basée à Sargé-sur-Braye

ATHENA

https://www.asso-athena.fr/

***Composter ses biodéchets est possible** en maison individuelle, **avec ou sans jardin**, et même en habitat collectif ou en résidence !*

NOUVEAU en 2025 !

2 soutiens financiers* pour aider à réduire ses déchets verts du jardin :

- Une aide financière à hauteur de 50% de la facture acquittée de l'**achat d'un broyeur** chez un professionnel, limitée à 45€ par foyer tous les 10 ans.
- Une aide financière à hauteur de 50% de la facture acquittée de la **location d'un broyeur** chez un professionnel, limitée à 45€ par foyer et par an.

- Une aide financière à hauteur de 50% de la facture acquittée de l'**achat d'un un kit-mulching ou d'une tondeuse mulching** chez un professionnel, limitée à 30€ une seule fois par foyer.

Les 2 dispositifs d'aide financière au broyage ou au mulching sont en téléchargement sur :* ***www.syvalorm.fr « prévention – subvention ».*

Autres astuces pour réduire ses déchets de cuisine :

Don de ses biodéchets à un voisin intéressé ?

Adoption de 2 ou 3 poules ?

Comment créer un site de compostage partagé ?

Le déploiement des sites de compostage est progressif et nécessite plusieurs années !

Vous êtes un(e) habitant(e) intéressé(e) par l'installation d'un site de compostage partagé dans votre quartier, votre résidence privée… ?

Ou bien vous êtes élu(e) et souhaitez en installer un sur votre commune ?

*Vous pouvez contacter directement l'**association ATHENA** par mail à **compost@asso-athena.fr** ou par téléphone au **06 13 50 50 89**.*

Le TOUT est pris en charge par le SYVALORM !

Réduire ses biodéchets :

un geste écologique qui contribue à la maîtrise des coûts !

Composter c'est éviter à des camions de collecte de parcourir de nombreux kilomètres pour ramasser de l'eau, et des déchets organiques qui, privés d'oxygène lorsqu'ils seront enfouis, émettront des gaz à effet de serre notamment du méthane !

Quels déchets composter ?

Déchets de jardin :

- ✓ Tontes séchées
- ✓ Feuilles, fleurs fanées
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

Gages de réussite du compost :

Aérer, mélanger et équilibrer les apports secs et humides !

Déchets de cuisine :

- ✓ Epluchures de fruits et légumes, agrumes…
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes de café et sachets de thé biodégradables
- ✓ Coquilles d'œufs finement écrasées
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas

DÉCONSEILLÉS : cendres, déchets carnés et poissons, produits toxiques, d'hygiène et médicaux…

Pour un usage non potager du compost : les litières animales biodégradables peuvent être compostées.

Réussir son compost ?

Quelques astuces et conseils…

Un composteur bien exposé !

Protéger le compost des excès d'eau et de soleil : le placer à l'ombre, à l'abri du vent et de la pluie.

593 composteurs* subventionnés par le SYVALORM en 2024

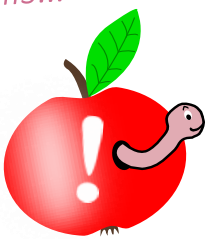

Certains déchets n'ont pas leur place dans le composteur !

La cendre, et autres particules fines, asphyxient les vers de terre : ils respirent au travers de leur peau !

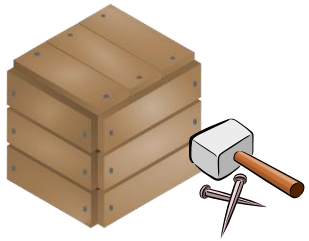

Le bon plan !

Un composteur « fait maison » est facile à réaliser avec du bois de récupération comme des palettes par exemple !

Mélanger régulièrement le contenu !

Ce geste permet d'activer la décomposition des déchets.

Une humidité suffisante, mais pas excessive !

Les organismes du compost ont besoin d'eau pour vivre et seraient privés d'air dans un tas trop humide.

Placer le composteur à même la terre !

Un grillage renforcé pourra empêcher l'intrusion de nuisibles tout en permettant la circulation des lombrics.

Alterner les apports secs et humides pour un bon équilibre !

Tendre vers le 2/3 de déchets bruns (carbone) pour 1/3 de déchets verts (azote).

En respectant ces précautions, le compost peut être réparti en surface pour un compost frais de 3 à 6 mois ou mêlé à la surface de la terre pour un compost mûr de 6 à 9 mois.

Edition septembre 2025